



Assemblée générale

Distr. générale
22 janvier 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 133 de l'ordre du jour

Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria

Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL) pendant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, pour laquelle le montant total des ressources mises à la disposition de la Mission s'élevait à 12 226 700 dollars en chiffres bruts (montant net : 11 667 900 dollars). Ce montant comprenait, d'une part, des crédits d'un montant brut de 8 952 900 dollars (montant net : 8 434 900 dollars) ouverts par l'Assemblée générale, dans sa décision 52/407 du 31 octobre 1997, aux fins de la dissolution de la Mission et de sa liquidation administrative, et, de l'autre, un montant brut de 3 273 800 dollars (montant net : 3 233 000 dollars) dont le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait autorisé le prélèvement sur les crédits ouverts par l'Assemblée générale pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 en vue d'apporter un soutien au processus électoral, les élections au Libéria ayant été reportées de mai 1997 à juillet 1997.

Les dépenses de la période se sont élevées au total à 10 027 600 dollars en chiffres bruts (montant net : 9 514 600 dollars), d'où un solde inutilisé d'un montant brut de 2 199 100 dollars (montant net : 2 153 300 dollars).

Les facteurs qui sont à l'origine de ce solde inutilisé sont principalement le rapatriement accéléré du personnel militaire et le fait qu'il n'y a pas eu de deuxième tour d'élections et qu'on a pu dépenser moins que prévu au titre des opérations aériennes.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre concernant le financement de la MONUL figurent au paragraphe 18 du rapport.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–11	3
II. Généralités	12–14	5
III. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998	15–17	6
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-troisième session	18	8
Annexes		
I. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 : tableau récapitulatif		9
II. Renseignements complémentaires sur les principaux écarts		11
III. Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel militaire et civil pendant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998		15
IV. Montants répartis et dépenses effectives pendant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 .		17

I. Introduction

1. Le Conseil de sécurité a créé la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL) par sa résolution 866 (1993) du 22 septembre 1993, pour une période initiale de sept mois. Depuis, il a prorogé et aménagé le mandat de la Mission par diverses résolutions, dont la dernière en date est la résolution 1116 (1997) du 27 juin 1997, par laquelle il l'a prorogé jusqu'au 30 septembre 1997, dans l'idée que la Mission cesserait ses activités à cette date.
2. Dans une lettre datée du 24 juillet 1997 (S/1997/581) adressée au Président du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a informé le Conseil que le processus électoral au Libéria avait abouti. Dans une déclaration de son Président en date du 30 juillet 1997 (S/PRST/1997/41), le Conseil s'est félicité du bon déroulement des élections présidentielles et législatives tenues au Libéria le 19 juillet 1997, et il a noté que cet événement marquait l'accomplissement d'un élément essentiel du mandat de la MONUL.
3. Comme le Conseil de sécurité en avait décidé dans sa résolution 1116 (1997), le mandat de la MONUL a expiré le 30 septembre 1997.
4. Le budget initial de la MONUL pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 (voir A/51/756/Add.2) avait été établi sur la base du maintien des activités de la Mission et s'élevait à un montant brut de 19 688 400 dollars (montant net : 18 159 600 dollars). Par sa résolution 51/3 C du 13 juin 1997, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant brut de 20 447 100 dollars (montant net : 18 918 300 dollars) pour financer les activités de la MONUL pendant cette période; ce montant comprenait 758 700 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et devait être mis en recouvrement à raison de 1 703 925 dollars par mois en chiffres bruts (montant net : 1 576 525 dollars) si le Conseil de sécurité décidait de proroger le mandat de la Mission au-delà du 30 juin 1997. Sur le montant total des crédits ainsi ouverts, un montant brut de 5 111 775 dollars (montant net : 4 729 575 dollars) a été mis en recouvrement auprès des États Membres pour la période du 1er juillet au 30 septembre 1997.
5. Depuis, compte tenu de la résolution 1116 (1997) du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a révisé, dans son rapport du 29 septembre 1997 (A/52/401), le montant des crédits nécessaires au fonctionnement de la Mission, qu'il estimait alors à 8 952 900 dollars en chiffres bruts (montant net : 8 434 900 dollars) afin de permettre de financer la dissolution de la Mission et sa liquidation administrative.
6. Dans le même rapport, le Secrétaire général demandait à l'Assemblée générale de mettre en recouvrement un montant brut supplémentaire de 3 841 125 dollars (montant net : 3 705 325 dollars), compte tenu du montant brut de 5 111 775 dollars (montant net : 4 729 575 dollars) déjà mis en recouvrement pour la période du 1er juillet au 30 septembre 1997 conformément à la résolution 51/3 C de l'Assemblée.
7. Le budget révisé ne comprenait pas de prévisions de dépenses relatives aux élections présidentielles et législatives tenues au Libéria en juillet 1997, le Comité consultatif ayant déjà prévu des ressources à cet effet. Celui-ci avait en effet donné, dans sa lettre du 14 juillet 1997, son assentiment au Secrétaire général, qui lui avait demandé l'autorisation de prélever un montant brut de 3 273 800 dollars (montant net : 3 233 000 dollars) sur le solde inutilisé que devait laisser, selon les prévisions, le montant brut de 31 915 000 dollars (montant net : 30 730 900 dollars) des crédits ouverts par l'Assemblée générale, dans ses résolutions 51/3 A du 17 octobre 1996 et 51/3 B du 27 mars 1997, pour assurer le fonctionnement de la MONUL pendant la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997.

8. Dans son rapport du 10 octobre 1997 (A/52/451), le Comité consultatif a indiqué que, compte tenu du montant prévu du solde inutilisé de la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997, soit un montant brut d'environ 2,5 millions de dollars, et du montant brut supplémentaire de 3 273 800 dollars (montant net : 3 233 000 dollars) prévu pour le processus électoral, il était inutile à ce moment-là de mettre en recouvrement les sommes supplémentaires demandées par le Secrétaire général (voir plus haut, par. 6).

9. Par sa décision 52/407 du 31 octobre 1997, l'Assemblée générale a réduit les crédits qu'elle avait ouverts à l'intention de la MONUL dans sa résolution 51/3 C pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, les ramenant d'un montant brut de 20 447 100 dollars (montant net : 18 918 300 dollars) à un montant brut de 8 952 900 dollars (montant net : 8 434 900 dollars), dont un montant de 758 700 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix; elle a aussi différé la mise en recouvrement du montant brut supplémentaire de 3 841 125 dollars (montant net : 3 705 325 dollars) en attendant que soit établi et examiné le rapport sur l'exécution du budget de la Mission pendant la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997.

10. Le rapport sur l'exécution du budget de la Mission pendant la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 a été présenté dans le document A/52/401/Add.1 du 12 janvier 1998. Par rapport au montant brut total des crédits ouverts, soit 31 915 000 dollars (montant net : 30 730 900 dollars), les dépenses s'élevaient à 26 084 900 dollars en chiffres bruts (montant net : 25 281 400 dollars), compte tenu de l'utilisation d'un montant brut de 3 273 800 dollars (montant net : 3 233 000 dollars), avec l'assentiment préalable du Comité consultatif, aux fins du financement de la tenue d'élections au Libéria pendant la période commencée le 1er juillet 1997; on aboutissait ainsi à un solde inutilisé d'un montant brut de 2 556 300 dollars (montant net : 2 216 500 dollars). L'Assemblée générale n'a pas encore statué sur ce solde inutilisé dont elle a été avisée. Elle n'a pas encore non plus débattu ni pris note du rapport du Secrétaire général en date du 26 juin 1998 (A/52/401/Add.2) sur la liquidation des biens de la MONUL.

11. On trouvera dans la partie A du tableau 1 un récapitulatif des moyens financiers mis à la disposition de la MONUL pour les exercices 1996/97 et 1997/98, ainsi que des dépenses et des soldes inutilisés correspondants. La partie B du tableau présente les crédits ouverts et les sommes mises en recouvrement pour les mêmes exercices.

Tableau 1
**Récapitulatif des ressources mises à la disposition de la MONUL
pour les exercices 1996/97 et 1997/98**

	1er juillet 1996-30 juin 1997			1er juillet 1997-30 juin 1998		
	Référence	Montant brut	Montant net	Référence	Montant brut	Montant net
A. Ressources et dépenses						
1. Crédits ouverts	Résolutions 51/3 A et B	31 915 000	30 730 900	Décision 52/407	8 952 900	8 434 900
2. Autorisation d'engagement de dépenses	Lettre du Comité consultatif en date du 14 juillet 1997	(3 273 800)	3 233 00	Lettre du Comité consultatif en date du 14 juillet 1997	3 273 800	3 233 000
3. Total (1 + 2)		28 641 200	27 497 900		12 226 700	11 667 900
4. Dépenses	A/52/401/Add.1	(26 084 900)	25 281 400	Annexe I	(10 027 600)	(9 514 600)
5. Solde inutilisé (3 - 4)		2 556 300	2 216 500		2 199 100	2 153 300
B. Crédits ouverts et sommes mises en recouvrement						
1. Crédits ouverts	Résolutions 51/3 A et B	31 915 000	30 730 900	Décision 52/407	8 952 900	8 434 900
2. Sommes mises en recouvrement	Résolutions 51/3 A et B	(31 915 000)	(30 730 900)	Résolution 51/3 C	(5 111 775)	(4 729 575)
3. Montant à mettre en recouvrement (1 - 2)		-	-		3 841 125	3 705 325

II. Généralités

12. L'information concernant les activités de la MONUL et la situation sur le terrain pendant la période considérée est présentée dans les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité datés du 13 août 1997 (S/1997/643) et du 12 septembre 1997 (S/1997/712).

13. Après l'aboutissement du processus de paix au Libéria, marqué par la tenue d'élections présidentielles et législatives le 19 juillet 1997 et par la prise de fonctions du nouveau gouvernement le 2 août, la Mission a commencé à se retirer, notamment en rapatriant les observateurs militaires et le personnel civil international, en écoulant le matériel et en s'attaquant aux tâches à accomplir pour sa liquidation administrative. Comme prévu, le 30 septembre 1997, les observateurs militaires et la plupart du personnel civil international étaient partis – mais, en raison du volume et de la complexité des tâches administratives (il a notamment fallu reconstituer les documents comptables disparus au moment des hostilités d'avril 1996), les opérations de liquidation sur place ont été prolongées jusqu'au 28 février 1998 et une petite équipe a continué le travail au Siège de l'Organisation jusqu'au 30 juin 1998. Cependant, les dépenses supplémentaires engagées au titre des traitements du personnel international à cause de ces retards ont été compensées par des économies réalisées grâce au rapatriement accéléré des militaires et au fait qu'on n'a pas eu à dépenser autant que prévu au titre des opérations aériennes.

14. Les prévisions initiales concernant les élections tenaient compte de la possibilité d'un deuxième tour d'élection présidentielle, qui aurait eu lieu le 2 août 1997. Le Président du Libéria a été élu dès le 19 juillet 1997, ce qui a rendu un deuxième tour inutile. De ce fait, les crédits ouverts au titre des dépenses de personnel ou autres pour les activités d'appui à l'organisation du deuxième tour n'ont pas été dépensés, et ils sont un des éléments du solde inutilisé. Par ailleurs, le montant des dépenses engagées au titre des préparatifs des élections pendant l'exercice terminé le 30 juin 1997 s'était élevé à 672 154 dollars (voir A/52/401/Add.1, par. 6).

III. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998

15. Comme l'indique le tableau 2, par rapport à des crédits d'un montant brut de 12 226 700 dollars (montant net : 11 667 900 dollars) ouverts pour le fonctionnement de la MONUL pendant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, les dépenses effectives se sont élevées à 10 027 600 dollars en chiffres bruts (montant net : 9 514 600 dollars), laissant donc un solde inutilisé d'un montant brut de 2 199 100 dollars (montant net : 2 153 300 dollars). Pour ce qui est des crédits d'un montant brut de 8 952 900 dollars (montant net : 8 434 900 dollars) ouverts par l'Assemblée générale dans sa décision 52/407 en vue de la liquidation administrative et de la dissolution de la Mission, les dépenses se sont élevées à 8 798 700 dollars en chiffres bruts (montant net : 8 303 100 dollars), laissant un solde inutilisé d'un montant brut de 154 200 dollars (montant net : 131 800 dollars), soit, en chiffres bruts, 1,7 % du montant des crédits ouverts pour la période. En ce qui concerne le montant brut de 3 273 800 dollars (montant net : 3 233 000 dollars) qui aurait pu être dépensé, avec l'assentiment du Comité consultatif (voir par. 7 ci-dessus), pour les activités d'appui à l'organisation des élections, les dépenses se sont élevées à 1 228 900 dollars en chiffres bruts (montant net : 1 211 500 dollars), d'où un solde inutilisé d'un montant brut de 2 044 900 dollars (montant net : 2 021 500 dollars).

16. Les comptes de la période considérée sont présentés par rubrique budgétaire à l'annexe I du présent rapport, où l'on trouve les montants répartis totaux (première colonne), les dépenses relatives à la liquidation de la Mission (deuxième colonne), les dépenses relatives aux élections (troisième colonne), et le montant total des dépenses et les écarts (quatrième et cinquième colonnes). Les renseignements complémentaires sur les principaux écarts sont donnés à l'annexe II. Les annexes III et IV sont des graphiques illustrant l'un le déploiement prévu et le déploiement effectif du personnel civil et militaire et l'autre la ventilation par grande catégorie budgétaire des montants répartis et les dépenses.

Tableau 2
Montants répartis et dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses^a</i>	<i>Écart</i>
Personnel militaire	707,6	701,2	6,4
Personnel civil	6 910,2	5 298,7	1 611,5
Dépenses opérationnelles	3 291,4	2 756,0	535,4
Autres programmes	–	–	–
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	–	–	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	758,7	758,7	–
Contributions du personnel	558,8	513,0	45,8
Total	12 226,7	10 027,6	2 199,1
Recettes provenant des contributions du personnel	(558,8)	(513,0)	(45,8)
Contributions volontaires en nature budgétisées	–	–	–
Total net	11 667,9	9 514,6	2 153,3
Contributions volontaires en nature non budgétisées	–	–	–
Total des ressources	11 667,9	9 514,6	2 153,3

^a Dont des engagements non réglés pour un montant de 1 371 000 dollars.

17. L'information relative aux effectifs civils et militaires déployés pendant la période considérée est donnée dans le tableau 3 et dans l'annexe III. Pour tenir compte de ce que le personnel a été progressivement réduit au fil de la période considérée, les effectifs autorisés et les effectifs déployés, tant militaires que civils, sont exprimés en mois de travail.

Tableau 3
Personnel civil et militaire : effectifs autorisés, postes pourvus et pourcentage de postes vacants pendant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Nombre de mois de travail autorisé</i>	<i>Nombre de mois de travail effectif</i>	<i>Écart en pourcentage</i>
Observateurs militaires	165	140	15,2
Contingents	–	–	–
Police civile	–	–	–
Personnel international	352	394	(11,9)
Personnel local	554	610	(10,1)
Volontaires des Nations Unies	81	79	2,5

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-troisième session

18. En ce qui concerne le financement de la MONUL, l'Assemblée générale est appelée à prendre les décisions ci-après à sa cinquante-troisième session :

a) Mettre en recouvrement le montant brut supplémentaire de 3 841 125 dollars (montant net : 3 705 325 dollars) pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998;

b) Se prononcer sur la façon de disposer du solde inutilisé d'un montant brut de 2 556 300 dollars (montant net : 2 216 500 dollars) pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997;

c) Se prononcer sur la façon de disposer du solde inutilisé d'un montant brut de 2 199 100 dollars (montant net : 2 153 300 dollars) comprenant :

i) Un montant brut de 154 200 dollars (montant net : 131 800 dollars) afférent à la période du 1er juillet 1997 au 30 juillet 1998 (dissolution et liquidation administrative de la Mission d'observation);

ii) Un montant brut de 2 044 900 dollars (montant net : 2 021 500 dollars) afférent à la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 (représentant le solde inutilisé des engagements de dépenses autorisées pour l'appui au processus électoral au Libéria);

d) Prendre note du rapport sur la liquidation finale des avoirs de la Mission d'observation, qui a été publié sous la cote A/52/401/Add.2.

Annexe I

Exécution du budget de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 : tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)	(4)=(2+3)	(5)=(1-4)
	Montant réparti	Dépenses			Écart
		Liquidation	Élections	Total	
I. Personnel militaire					
1. Observateurs militaires	666,8	660,4	–	660,4	6,4
2. Contingents	–	–	–	–	–
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire					
a) Matériel appartenant aux contingents	–	–	–	–	–
b) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	40,8	40,8	–	40,8	–
Total partiel, rubrique 3	40,8	40,8	–	40,8	–
Total, catégorie I	707,6	701,2	–	701,2	6,4
II. Personnel civil					
1. Police civile	–	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	4 732,3	4 284,1	203,1	4 487,2	245,1
3. Personnel contractuel international	–	–	–	–	–
4. Volontaires des Nations Unies	854,4	51,7	325,4	377,1	477,3
5. Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
6. Observateurs électoraux civils	1 323,5	–	434,4	434,4	889,1
Total, catégorie II	6 910,2	4 335,8	962,9	5 298,7	1 611,5
III. Dépenses opérationnelles					
1. Locaux/hébergement	1 143,0	910,8	52,2	963,0	180,0
2. Remise en état des infrastructures	–	–	–	–	–
3. Transports	146,4	95,2	55,4	150,6	(4,2)
4. Opérations aériennes	617,4	216,8	63,6	280,4	337,0
5. Opérations navales	–	–	–	–	–
6. Transmissions	241,0	223,3	0,5	223,8	17,2
7. Matériel divers	40,2	15,5	–	15,5	24,7
8. Fournitures et services	266,6	257,4	76,9	334,3	(67,7)
9. Fret aérien et de surface					
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	–	–	–	–	–
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	836,8	788,4	–	788,4	48,4
Total partiel, rubrique 9	836,8	788,4	–	788,4	48,4
Total, catégorie III	3 291,4	2 507,4	248,6	2 756,0	535,4

	(1)	(2)	(3)	(4)=(2+3)	(5)=(1-4)
	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses</i>			<i>Écart</i>
		<i>Liquidation</i>	<i>Élections</i>	<i>Total</i>	
IV. Autres programmes					
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–	–
2. Programmes d'information	–	–	–	–	–
3. Programmes de formation	–	–	–	–	–
4. Programmes de déminage	–	–	–	–	–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–	–
Total, catégorie IV	–	–	–	–	–
V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	–	–	–	–	–
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	758,7	758,7	–	758,7	–
VII. Contributions du personnel	558,8	495,6	17,4	513,0	45,8
Total, catégories I à VII	12 226,7	8 798,7	1 228,9	10 027,6	2 199,1
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(558,8)	(495,6)	(17,4)	(513,0)	(45,8)
IX. Contributions volontaires en nature budgétisées	–	–	–	–	–
Total, catégories VIII et IX	(558,8)	(495,6)	(17,4)	(513,0)	(45,8)
Total brut	12 226,7	8 798,7	1 228,9	10 027,6	2 199,1
Total net	11 667,9	8 303,1	1 211,5	9 514,6	2 153,3
X. Contributions volontaires en nature non budgétisées	–	–	–	–	–
Total des ressources	11 667,9	8 303,1	1 211,5	9 514,6	2 153,3

Annexe II

Renseignements complémentaires sur les principaux écarts

Personnel militaire

Montant réparti : 707 600 dollars; dépenses : 701 200 dollars; écart : 6 400 dollars

1. Le solde inutilisé de 6 400 dollars enregistré à cette rubrique tient au fait que le rapatriement des observateurs militaires a été accéléré. Le montant réparti avait été calculé sur la base d'un chiffre total de 5 064 jours-homme, mais le nombre effectif n'a été que de 4 329, ce qui représente une économie de 735 jours dans le versement de l'indemnité de subsistance (missions). Cette économie a été compensée en partie par un coût moyen unitaire plus élevé que celui qui était prévu au budget (2 540 dollars) pour les frais de rapatriement (3 466 dollars).

Personnel civil

*Montant réparti : 6 910 200 dollars; dépenses : 5 298 700 dollars;
écart : 1 611 500 dollars*

2. Le solde inutilisé de 1 611 500 dollars enregistré à cette rubrique est dû principalement au fait que le second tour des élections présidentielles n'a pas eu lieu, ce qui s'est traduit par des économies aux rubriques Personnel international et personnel local (245 100 dollars), Volontaires des Nations Unies (477 300 dollars) et Observateurs électoraux civils (889 100 dollars).

Personnel international et personnel local

*Montant réparti : 4 732 300 dollars; dépenses : 4 487 200 dollars;
écart : 245 100 dollars*

3. Le solde inutilisé de 245 100 dollars enregistré à cette rubrique est dû principalement au fait que le second tour des élections présidentielles n'a pas eu lieu et que les coûts afférents aux consultants et aux dépenses communes de personnel étaient moins élevés que prévu. Certains fonctionnaires internationaux n'avaient pas droit à l'indemnité de subsistance (missions) à l'occasion d'un congé annuel, d'un congé dans les foyers ou lors de leur affectation et, du fait de la liquidation de la Mission d'observation, la plupart d'entre eux n'ont pas pu bénéficier de certaines prestations qui sont normalement imputées sur les dépenses communes de personnel. Le processus électoral s'étant achevé en juillet et non en août 1997, les services des consultants qui avaient été engagés pour conseiller la Commission électorale indépendante et l'assister dans sa tâche n'étaient plus requis. Par ailleurs, les contrats des agents locaux, qui relevaient de la série 300, ont été modifiés en prévision de la liquidation de la Mission et remplacés par des contrats de louage de services à compter d'août 1997. Les économies ont été compensées en partie par un dépassement à la rubrique Traitements du personnel international (108 400 dollars), dû au fait que les formalités de liquidation administrative et d'autres tâches résiduelles connexes ont été accomplies tardivement.

4. Les dépenses comptabilisées comprennent un montant de 203 100 dollars lié à l'organisation des élections au Libéria et qui se décompose comme suit : traitements du personnel international : 68 200 dollars, traitements du personnel local : 3 100 dollars, consultants : 11 400 dollars, dépenses communes de personnel : 47 700 dollars, indemnités de subsistance (missions) : 5 500 dollars, voyages autorisés : 67 200 dollars.

Volontaires des Nations Unies

Montant réparti : 854 400 dollars; dépenses : 377 100 dollars; écart : 477 300 dollars

5. Le solde inutilisé de 477 300 dollars enregistré à cette rubrique est dû au fait que le second tour des élections présidentielles n'a pas eu lieu. Les dépenses comprennent un montant de 325 400 dollars lié à l'organisation des élections.

Observateurs électoraux civils

Montant réparti : 1 323 500 dollars; dépenses : 434 400 dollars; écart : 889 100 dollars

6. Le solde inutilisé de 889 100 dollars enregistré à cette rubrique est dû au fait que le second tour des élections présidentielles – pour lequel un montant de 530 500 dollars avait été prévu – n'a pas eu lieu. En outre, les observateurs électoraux choisis parmi les fonctionnaires internationaux affectés à la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (10 personnes) et à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (40 personnes) se sont rendus au Libéria en utilisant des avions affrétés par leurs missions respectives au lieu d'avions de ligne, ce qui s'est traduit par des économies à la rubrique Frais de voyage.

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 3 291 400 dollars; dépenses : 2 756 000 dollars; écart : 535 400 dollars

7. Le solde inutilisé de 535 400 dollars enregistré à cette rubrique est le résultat net d'économies aux rubriques Locaux/hébergement (180 000 dollars), Opérations aériennes (337 000 dollars), Transmissions (17 200 dollars), Matériel divers (24 700 dollars) et Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées (48 400 dollars), soit 607 300 dollars au total, et de dépassements d'un montant total de 71 900 dollars aux rubriques Transports (4 200 dollars) et Fournitures et services (67 700 dollars), dus au retard intervenu dans la liquidation administrative de la Mission d'observation.

Locaux/hébergement

Montant réparti : 1 143 000 dollars; dépenses : 936 000 dollars; écart : 180 000 dollars

8. Le solde inutilisé de 180 000 dollars enregistré à cette rubrique est imputable à des économies résultant de la résiliation anticipée de contrats de location (208 100 dollars) et d'une réduction des coûts afférents à la transformation et à la rénovation des locaux (9 900 dollars), économies qui ont été compensés en partie par un dépassement de 38 000 dollars lié aux fournitures et aux services d'entretien nécessaires pour remettre des locaux loués en état avant leur restitution aux bailleurs (3 300 dollars) et aux services collectifs de distribution du fait du retard intervenu dans la liquidation administrative de la Mission d'observation

(34 700 dollars). Les dépenses comprennent un montant de 52 200 dollars lié au processus électoral pour la location de locaux.

Opérations aériennes

Montant réparti : 617 400 dollars; dépenses : 280 400 dollars; écart : 337 000 dollars

9. Au cours de la période considérée, la flotte aérienne de la Mission d'observation comprenait deux hélicoptères de manoeuvre moyens (B-212 et Mi-8) et deux avions légers de transport de passagers affrétés pour des périodes de courte durée. Ces appareils avaient principalement pour fonctions d'assurer un appui pour l'organisation des élections au Libéria. Les ressources inutilisées (337 000 dollars) enregistrées à cette rubrique au titre des avions (154 100 dollars), des hélicoptères (175 200 dollars) et des autres opérations aériennes (7 700 dollars) sont imputables à la résiliation anticipée des contrats d'affrètement aérien du fait que le processus électoral s'est achevé en juillet au lieu d'août 1997, et à la réduction du nombre d'heures de vol effectuées par les appareils.

Transmissions

Montant réparti : 241 000 dollars; dépenses : 223 800 dollars; écart : 17 200 dollars

10. Le solde inutilisé de 17 200 dollars enregistré à cette rubrique est le résultat net d'économies réalisées sur les frais d'utilisation du répéteur de satellite et les frais de valise diplomatique et d'affranchissement (33 400 dollars), d'une part, et, d'autre part, de dépenses supplémentaires au titre des pièces de rechange et des fournitures pour les transmissions, les prix de ces articles étant élevés sur le marché local (16 200 dollars). En outre, les montants facturés au personnel de la Mission d'observation pour les communications téléphoniques privées et portés au crédit du compte de la Mission expliquent également, en partie, le solde inutilisé enregistré.

Matériel divers

Montant réparti : 40 200 dollars; dépenses : 15 500 dollars; écart : 24 700 dollars

11. Le solde inutilisé de 24 700 dollars enregistré aux rubriques Mobilier de bureau (14 100 dollars), Matériel de bureau (2 300 dollars) et Matériel d'hébergement (16 000 dollars) tient au fait que les articles requis pour le processus électoral ont été prélevés sur les stocks existants. Ces économies ont été compensées en partie par des dépenses supplémentaires afférentes aux pièces de rechange et aux fournitures, les prix de ces articles étant élevés sur le marché local (7 700 dollars).

Fournitures et services

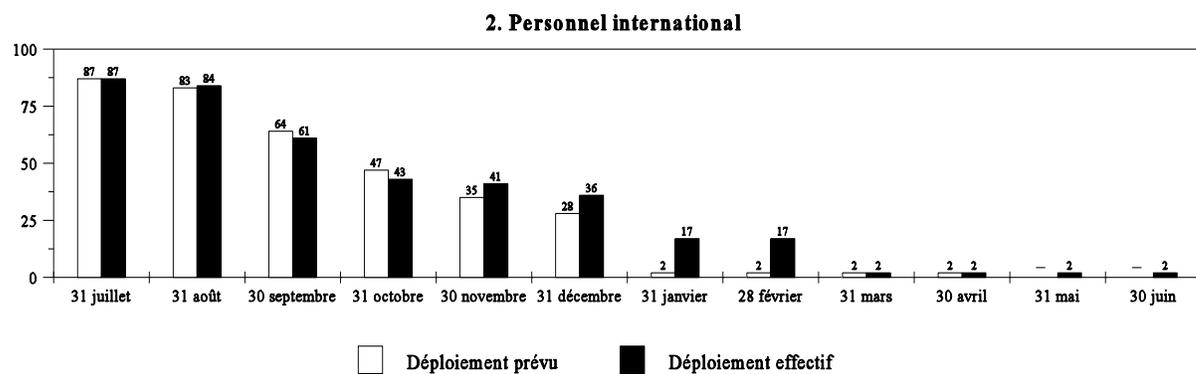
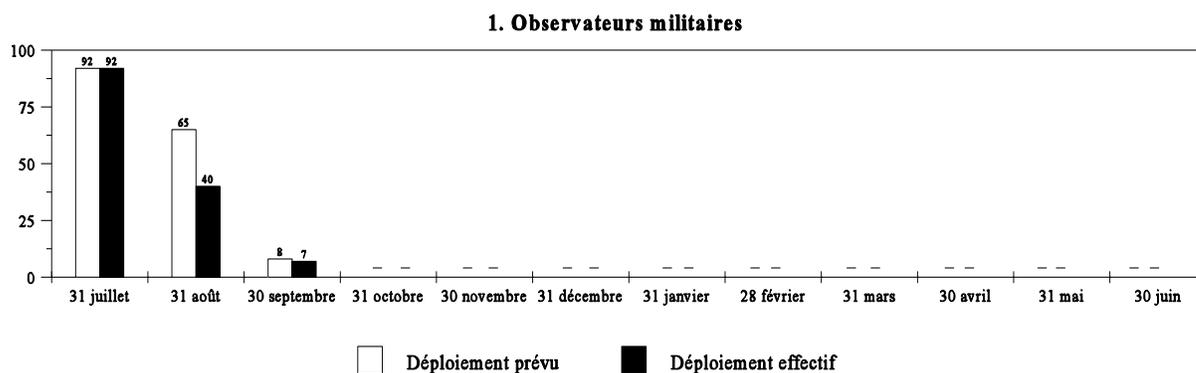
Montant réparti : 266 600 dollars; dépenses : 334 300 dollars; écart : (67 700 dollars)

12. Le dépassement de 67 700 dollars enregistré à cette rubrique est motivé essentiellement par le fait que les frais et commissions bancaires prélevés par les institutions bancaires qui gèrent les comptes de la Mission d'observation au Libéria et à Abidjan étaient élevés, que des pertes ont été enregistrées à la suite de fluctuations des taux de change et que le coût des rations fournies aux observateurs électoraux déployés dans les bureaux de vote régionaux au cours des élections a été plus élevé que prévu.

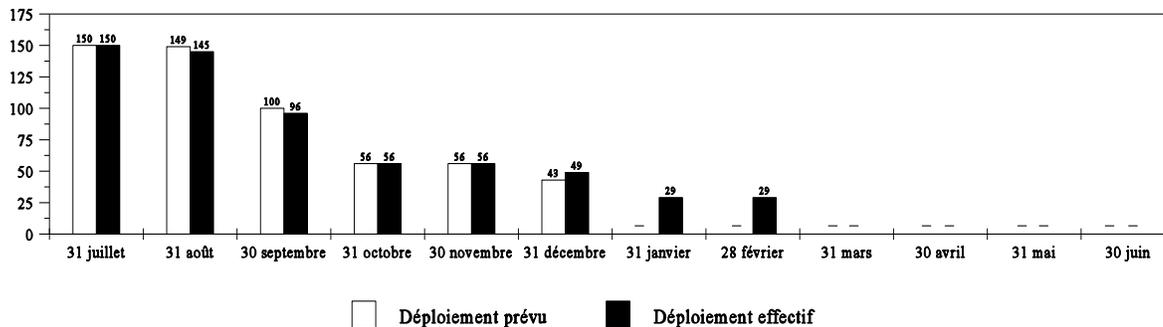
13. Ces dépenses supplémentaires ont été compensées en partie par des soldes inutilisés d'un montant total de 38 600 dollars. Des économies ont été réalisées grâce à une réduction du coût des fournitures et des accessoires de reproduction pour les élections et à l'utilisation de fournitures médicales et sanitaires, d'articles de nettoyage et d'accessoires d'uniforme de l'ONU qui ont été prélevés sur les stocks de la MONUL et d'autres missions pour les observateurs électoraux. Une autre économie a été enregistrée du fait de la non-utilisation d'un crédit demandé pour les cartes opérationnelles. Par ailleurs, les ressources prévues au titre des indemnisations et des règlements sont restées inutilisées, aucune demande d'indemnisation n'ayant été formulée à l'encontre de la Mission d'observation au cours de la période considérée.

Annexe III

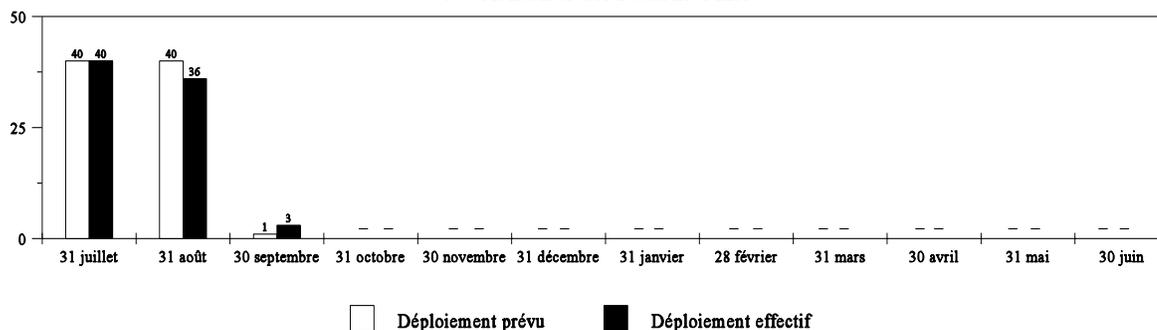
Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel militaire et civil pendant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998



3. Personnel local



4. Volontaires des Nations Unies



Annexe IV

**Montants répartis et dépenses effectives pendant la période
du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998**